

## Les horaires de notre centrale téléphonique

Depuis le 11 mai, la Suisse a entamé la 2<sup>e</sup> étape du déconfinement. La centrale téléphonique du SEV est à nouveau en partie opérationnelle, même si le secrétariat central et les secrétariats régionaux sont encore fermés. Tu peux nous joindre en contactant la centrale téléphonique de 9h à 11h ainsi que de 14h à 15h30 au 031 357 57 57 ou par le biais des numéros/courriels que tu trouves sur [sev-online.ch](http://sev-online.ch).

## Zentralbahn: négociations interrompues

L'entreprise Zentralbahn a annulé au dernier moment la 3<sup>e</sup> ronde des négociations salariales prévue le 8 mai. L'entreprise retire sa proposition de hausse générale des salaires et s'en tient à des hausses individuelles comme le prévoit la CCT. C'est l'incompréhension au sein du personnel. «La suspension d'une augmentation générale des salaires est un affront fait au personnel, qui a contribué aux bénéfices records de ces dernières années avec son engagement sans faille», déclare le secrétaire syndical du SEV, Toni Feuz. En outre, le SEV est déçu que la Zentralbahn ne donne même pas au personnel la possibilité de présenter ses revendications et ses souhaits lors d'une troisième ronde de négociations. Une chose est sûre pour le SEV: ce dossier n'est pas encore clos.

## Mauvais signal

L'assemblée générale de la BVZ Holding AG a approuvé le paiement d'un dividende pour 2019, certes plus faible qu'en 2018. Ce groupe comprend notamment deux compagnies qui relient Zermatt: le Matterhorn Gotthard Bahn (MGB) et le Gornergrat Bahn (GGB) qui ont recouru au chômage partiel. BVZ holding bénéficiant d'un soutien du contribuable, cette gâterie faite aux actionnaires passe donc très mal. Dans la situation économique incertaine actuelle, cela affaiblira encore plus l'entreprise et cet argent manquera cruellement au moment où se posera la question du maintien de l'emploi. Cette décision, critiquée par le SEV, va hélas dans le même sens que celle du Conseil des Etats qui, contrairement au National, ne veut pas interdire aux entreprises qui ont recours au chômage partiel de verser des dividendes.



Lorsque les moyens de transport sont vides ou à l'arrêt, les pertes de recettes sont énormes.

### PERTES DE RECETTES

# Une bouffée d'air frais pour les entreprises

**Chantal Fischer**  
[chantal.fischer@sev-online.ch](mailto:chantal.fischer@sev-online.ch)

**La crise découlant du coronavirus n'épargne pas les entreprises de transport. Le SEV est présent pour ses membres durant cette période qui sort de l'ordinaire. Mais il s'engage aussi au niveau politique pour le soutien financier des entreprises de transports publics et du domaine de l'aviation, afin d'émettre un signal important pour maintenir la cohésion de la Suisse et garantir la pérennité des infrastructures.**

La crise liée au coronavirus, on le sait, a de grandes répercussions également dans le domaine des transports publics: bien que la demande ait régressé de 80 à 90%, ceci également à cause de la recommandation tout à fait justifiée du Conseil fédéral d'éviter de prendre les transports publics, la Confédération a sollicité le maintien d'une grande partie de l'offre de base durant la crise, ce qui est compréhensible. Ce sont donc 70 à 80% des transports publics qui ont continué de fonctionner. Les coûts de fonctionnement n'ont donc que peu baissé. Beaucoup d'entre elles ne peuvent pas supporter toutes seules les pertes de revenus. C'est pourquoi le SEV s'engage pour que les entreprises de transports publics obtiennent un soutien financier.

La situation s'est un peu corsée avec l'étape de déconfinement du 11 mai. L'offre de transports publics est à la hausse et l'horaire retourne à la normale pour nombre de moyens de transport. La demande augmente quant à elle très lentement. La Confédération recommande toujours de continuer de travailler à la maison si cela est possible. Ainsi les pertes financières continueront de s'abattre sur les entreprises de la branche.

#### Le politique veut amortir les pertes

Une motion de la Commission des transports tient compte de ces circonstances. Elle demande à la Confédération d'élaborer avec les cantons et les entreprises de transport un projet d'amortissement des pertes financières. Le but étant de traiter de manière globale divers aspects tels que les liquidités des entreprises de transport, le

chômage partiel et la baisse des recettes, et de définir des mesures (de financement) en conséquence. Lors de la session extraordinaire de début mai, les deux Chambres ont largement accepté la motion que le SEV a également soutenue. Ainsi le Conseil fédéral a reçu le mandat d'élaborer un projet dans ce sens.

L'objectif de la motion est de proposer une solution équilibrée et «juste» dans laquelle, en plus de la Confédération, également les entreprises de transport et les cantons apportent leur contribution pour couvrir les pertes financières. «Les entreprises pourront grâce à cette mesure continuer de verser les pleins salaires», explique Edith Graf-Litscher, secrétaire syndicale SEV, conseillère nationale et membre de la Commission des transports. «Si dans les transports publics, soudain 80% des recettes tombent, cela représente beaucoup de manque à gagner pour les entreprises. Ceci donne lieu à des craintes et on peut le comprendre. Elles se demandent comment combler ce trou dans la caisse. Une solution pour la branche élaborée par la Confédération, les cantons, les entre-

prises de transports publics et les partenaires sociaux donne au personnel et aux entreprises des perspectives communes positives pour surmonter les pertes financières.» Lors de sa session extraordinaire, le Parlement a également accepté le paquet de soutien pour l'aviation (voir ci-dessous), ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

#### Le SEV s'engage à tous les niveaux

Le 30 avril dernier, le SEV, représenté par son président Giorgio Tuti, a pris part aux discussions à la table ronde pour les transports publics présidée par Simonetta Sommaruga, présidente de la Confédération. Il s'est engagé pour les besoins du personnel en matière de protection de la santé et a défendu les intérêts des employé-e-s dans le cadre du soutien financier sollicité pour les entreprises de transport.

Le SEV avait écrit à tous les parlementaires afin de leur demander de s'engager pour la motion de la commission et le paquet de soutien de l'aviation. Et, maintenant nous le savons, il a obtenu gain de cause!

### Aide pour l'aviation: Bravo! Mais sans garantie de l'emploi?

**Philipp Hadorn président de SEV-GATA** Nos interventions auprès des compagnies, de l'administration fédérale et des membres du Parlement ont payé. La Confédération octroie aux compagnies aériennes Swiss et Edelweiss des garanties de crédits pour plus de 1,275 milliard de francs, et quelque 600 millions aux entreprises du domaine de l'aviation. Ceci est important et juste, car ce sont 190 000 places de travail qui dépendent directement ou indirectement du domaine de l'aviation en Suisse. Cette décision rend possible les rencontres transfrontalières et permet à une grande partie des suisses de faire des voyages qui étaient auparavant réservés à une élite.

La Confédération a tenu compte de notre revendication concernant les conditions pour les preneurs de crédits qui doivent à l'avenir encore garantir le maintien de la structure aérienne sur la place économique de Suisse. Ceci est d'une importance capitale.

Par contre elle n'a pas imposé l'interdiction de

licencier pour des raisons économiques durant l'utilisation des crédits, mesure que nous avions demandée. De même pour l'engagement de la part des entreprises bénéficiaires à respecter les standards sociaux par le biais d'une CCT. Enfin, les efforts, les justifications d'évolution et les nouvelles innovations vers un trafic aérien plus écologique que nous avions suggérés sont aussi restés lettre morte. Le danger est grand que des entreprises du secteur se trouvant dans une situation critique avec des propriétaires dans les «pays étrangers» soient soudain remplacées par d'autres firmes qui ne disposent pas de partenariat social et risquent de ne pas respecter les standards sociaux (CCT).

La Confédération devrait aussi accorder une haute importance aux risques encourus par les employé-e-s et pas seulement à ceux découlant des crédits. Les travailleuses et travailleurs l'ont mérité car ils évoluent dans un environnement très exigeant et astreignant.